

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2019/2020

1er TOUR DES COUPES NATIONALES

Se référer au Programme Fédéral en cours, chapitres :
- Aînées-Jeunesses Programme libre
- Coupes Nationales

1. INSCRIPTION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux Aînées et Jeunesses qui peuvent satisfaire aux exigences du code FIG 2017/2020. Voir conditions d'inscription sur le Programme Fédéral 2019/2020.

ATTENTION :

Une jeune fille inscrite aux Coupes Nationales est engagée dans la cat.1 pour la saison gymnique.

Elle ne peut plus concourir en cat.2 pendant la saison sauf dérogation accordée par la Commission Technique Régionale de gymnastique féminine.

Le nombre de gymnastes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges.

Une gymnaste ou plusieurs pourront être refusées en cas de critères de juges non respectés ou une amende de 100 € sera appliquée par juges manquants.

2. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Le concours est individuel et par équipes d'association, il est qualificatif pour les ½ finales des Coupes Nationales.

Pour la saison 2019-2020 les seuils de qualification sont :

- Benjamines : 35 points
- Minimes : 36 points
- Cadettes 1^{ère} année : 38 points
- Cadettes 2^{ème} année : 38 points
- Juniors : 38 points
- Seniors : 38 points

Ces seuils peuvent être modifiés par la CNGF (Commission Nationale de gymnastique féminine) chaque année en fonction des exigences.

Rappel Catégories	<u>Coupe Senior :</u>	Seniors	2001et avant
		Juniors	2002-2003
		Cadettes 2 ^{ème} année	2004
		Cadettes surclassées	(joindre CM)
		<u>Coupe Espoir :</u>	Cadettes 1 ^{ère} année
		Minimes	2006-2007
		Benjamines	2008-2009

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2019/2020

3. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Voir programme fédéral rubrique : "Coupes Nationales" et le code FIG 2017/2020.

- ↳ **Attention** : prévoir obligatoirement UNE CLÉ USB A par gymnaste POUR la musique du mouvement AU SOL.
- ↳ Une pénalité de 1 point sera appliquée par le jury D (Code Fig 2017 absence de musique).

4. NORMES DES AGRÈS :

Voir programme fédéral chapitre : Jeunesses-Aînées Programme libre.

5. HORAIRES

Cette compétition est mixte et se déroule sur la ½ journée ou la journée suivant les engagements.

6. RÉCOMPENSES

Une récompense est remise aux 3 premières de chaque catégorie et à la première équipe d'association de chaque catégorie.
Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

7. ENGAGEMENT DES JUGES

- ✓ 1 juge formé pour 4 gymnastes
N.B. : pour 5 gymnastes engagées il faut fournir 2 juges.
- ✓ 1 secrétaire d'agrès à fournir pour les Clubs engageant plus de 4 gymnastes

Si vous manquez de juges qualifiés, n'hésitez pas à solliciter une autre association sinon vos gymnastes seront refusées en compétition.

8. LES ENGAGEMENTS

Le "DOSSIER A - Engagement 1^{er} Tour Coupes 2020" est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV (fscf.dauphinesavoievivarais@orange.fr)

au plus tard le 25 Octobre 2019

Une copie de la 1^{ère} page du DOSSIER A est à envoyer en même temps avec le chèque d'engagement au Territoire D.S.V. (20 rue de l'Étisquey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU).

9. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DU TERRITOIRE

À l'issue de cette compétition, une ou plusieurs équipes de Ligue par catégorie seront constituées dans l'ordre des résultats pour les engagements de principe après concertation des entraîneurs présents.

La composition définitive des équipes sera validée par la commission technique régionale.

Le même système sera appliqué pour la composition des équipes pour la finale des Coupes Nationales.